

● Pour l'avenir de l'agriculture

Qu'elles soient céréalières, d'élevage ou viticoles, les exploitations d'aujourd'hui doivent s'adapter aux lois des marchés internationaux. Rendre son exploitation performante est souvent synonyme d'investissements humains ou financiers.

Le Cercle d'Echanges permet d'apporter des solutions aux surcroûts de travail, de réduire les charges de mécanisation, d'optimiser l'utilisation des capitaux et l'accès à des savoir-faire extra agricoles. C'est aussi le moyen pour les jeunes agriculteurs de débiter avec un endettement minimum. Le Cercle d'Echanges offre la possibilité de former des salariés correspondant à nos différentes activités.

● Les enjeux de l'agriculture de demain

La nouvelle réforme de l'agriculture européenne (PAC) va demander aux exploitants d'avoir une gestion plus rigoureuse de leur exploitation, donc de diminuer les charges de mécanisation tout en optimisant et en valorisant leur patrimoine agricole.

Le Cercle d'Echanges permet une gestion du travail adaptée à l'exploitation tout en favorisant une "agriculture durable", plus économe et respectueuse de l'environnement.

● Cercle d'Échanges Agricole du Marais Poitevin de l'Aunis et de la Saintonge

CEIMPAS



Terre et mer, les éléments de la réussite



Fond Européen de Développement Régional



Association Val de Saintonge

CEIMPAS



26 place de la République

17290 Aigrefeuille

Tél : 05 46 35 11 33

Fax : 05 46 35 06 31

email : ceimpas@wanadoo.fr

42 42 97 97

Une idée nouvelle

● Principe

L'équilibre des exploitations agricoles est en perpétuel mouvement et le contexte économique se modifie. Depuis toujours, les hommes ont cherché à être solidaires les uns des autres. C'est pour cela qu'ils ont créé le **CEIMPAS** (Cercle d'Echanges Agricole du Marais Poitevin, de l'Aunis et de la Saintonge). Le Cercle d'Echanges peut apporter des solutions à l'organisation du travail et raisonner les investissements adaptés à l'entreprise.



● Fonctionnement

Le Cercle d'Echanges est une association regroupant des agriculteurs et des intervenants de la ruralité, demandeurs de chantiers et des offreurs capables de les réaliser. L'ensemble des offres et des demandes sont formulées par téléphone auprès de l'animateur du CEIMPAS. Il restera ensuite à l'animateur à trouver les meilleures solutions pour mettre en relation les demandeurs et les offreurs.



● Faire appel au Cercle d'Echanges, c'est

- Apporter des solutions à un surcroît de travail
- Eviter la perte de revenu dans le cadre de maladie ou d'accident
- Eviter un suréquipement et un surendettement des exploitations
- Réduire les charges de son exploitation
- Optimiser et augmenter la capacité de production de son exploitation
- Avoir la possibilité de diversifier son activité
- Dégager du temps pour occuper des responsabilités et fonctions diverses
- Profiter d'instantants de loisirs sans arrêt de l'activité
- Trouver des solutions main d'œuvre avec le Groupement d'Employeurs

● Proposer ses services au Cercle d'Echanges, c'est



- Optimiser son matériel en augmentant son temps de fonctionnement
- Réduire les charges liées au surequipement
- Avoir la possibilité d'obtenir un complément de revenus
- Echanger des compétences
- Etre en contact avec l'ensemble de la profession

● Quelles sont vos garanties?

- Le Cercle d'Echanges met en relation des exploitants agricoles entre eux, c'est-à-dire des personnes qualifiées, compétentes et efficaces dès leur arrivée sur l'exploitation.
- Tous les travaux sont rémunérés. Un barème indicatif défini par le Cercle d'Echanges sert de système de référence pour un accord avant la réalisation des travaux.
- L'animateur du Cercle d'Echanges est chargé de mettre en relation les prestataires et les demandeurs.
- Le Cercle d'Echanges s'engage à garantir la satisfaction des travaux et à donner une réponse à chaque demande.
- Chaque demandeur ou prestataire garde une totale liberté d'action quant à l'acceptation ou le refus d'un chantier.

● Quel est le principe ?

- Le Cercle d'Echanges est une association basée sur un système d'entraide et composée d'adhérents. Une base de données permet de connaître le type de matériel de chacun et de répertorier les savoir-faire pour répondre de manière optimale aux demandes formulées.
- L'ensemble des demandes est formulé au CEIMPAS qui les enregistre immédiatement. L'animateur du Cercle d'Echanges doit ensuite déterminer, en fonction de la demande, quels seront les prestataires aptes à offrir le meilleur service.
- Chaque prestataire est ensuite contacté pour connaître ses disponibilités
- En fonction des réponses obtenues par l'animateur du Cercle d'Echanges, il ne reste plus qu'à mettre le demandeur et le prestataire en relation pour qu'ils déterminent le cahier des charges du chantier à réaliser, ainsi que les modalités financières de l'opération.
- Lorsque le chantier est terminé, les règlements s'effectuent rapidement de compte à compte et mettent ainsi fin aux engagements réciproques.

